

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/26/S/2023-2024 POUR LE RENOUELEMENT DU SUPPORT SUR LE SYSTEME DE SURVEILLANCE PAR CAMERA

Date de Publication : 31 / 08 / 2023

Date d'ouverture des offres 26 / 09 / 2023

1. Objet.

L'OBR réinvite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermés pour le **renouvellement du support sur le système de surveillance par camera**, dont les spécifications se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2023-2024.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot : **Le renouvellement du support sur le système de surveillance par camera.**

5. Délai d'exécution

Le délai du Renouvellement du support sur le système de surveillance par camera, conformément aux spécifications techniques du DAO, est fixé à soixante **(60) jours** calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Cependant, la durée du contrat de support technique est fixée à une année à partir de la date de son activation.

2

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique, basée au Burundi ou à l'étranger, remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,

Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,

B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16.

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables, versés sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **20/04/2023** à 9h30min. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP/26/S/2023-2024, à n'ouvrir qu'en séance publique du 20/04/2023, à 10h 00.**

L'ouverture des offres aura lieu le **20/04/2023 à 10h 00** dans la salle des réunions du Commissariat Général de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6^{ème} étage.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque reconnue par la Banque Centrale du Burundi d'un million de Francs Burundais (1 000 000 BIF) est exigée.

Les soumissionnaires devront préciser l'adresse physique et électronique de l'institution financière émettrice de ladite garantie.

Les chèques certifiés ne sont pas permis.

11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant la date limitée d'ouverture des offres.

12. Critères de qualification

- Conformité des documents administratifs fournis
- Conformité des documents techniques fournis
- Conformité des documents financiers fournis

Fait à Bujumbura, le / / 2023

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

P. Ode CSGai NIZSIYIMANA Arwède
Gérard SABAMAHORO
